



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

industrie

Question au Gouvernement n° 1242

Texte de la question

COMMISSAIRES À LA RÉINDUSTRIALISATION

M. le président. la parole est à M. Jacques Lamblin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Lamblin. Ma question s'adresse à Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation.

Le Président de la République a confié hier, à neuf commissaires à la industrialisation la mission de construire une stratégie de crise pour les territoires qui sont placés sous leur responsabilité.

Affirmant qu'ils étaient l'incarnation de la volonté du Gouvernement de n'abandonner aucun salarié et aucun territoire, le Président a chargé ces commissaires de tout faire pour anticiper et éviter les plans sociaux massifs et les dépôts de bilan, en utilisant les puissants moyens mis en oeuvre par le Gouvernement.

Permettez-moi, monsieur le ministre, avant de poser ma question, de souligner, avec force, la stratégie de mouvement, délibérée, assumée et réfléchie, suivie par le Président de la République.

Quel contraste avec l'indécision, la lenteur, la stérilité de l'opposition (*Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR*), qui propose par exemple en février un plan de lutte contre une crise qui a débuté en septembre de l'année d'avant ! Il y a le feu le dimanche, les pompiers socialistes arrivent le jeudi. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Opposition qui, par exemple, propose la relance par la consommation, comme en Angleterre. Comparez aujourd'hui la situation de la France et celle de l'Angleterre !

Opposition qui, par exemple, lorsqu'elle maîtrise l'exécutif, ne s'adapte pas à la situation. Voyez les régions, toutes socialistes ou presque. Seules trois sur vingt-deux ont programmé un plan de relance s'appuyant sur le FCTVA.

Bref, l'opposition parle beaucoup et agit peu. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*) Les Français s'en rendent d'ailleurs compte. Ce n'est pas avec deux ou trois pardons que vous les endormirez.

Monsieur le secrétaire d'État, vous aurez la mission de coordonner et d'appuyer l'action de ces commissaires. Quelle sera leur feuille de route en matière de réactivité, de prévention et d'accompagnement, tout particulièrement en Lorraine, puisque la Lorraine dont je suis issu, aura a son service un commissaire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.*

Monsieur Lamblin, face à la crise économique, le Gouvernement a décidé de renforcer considérablement ses moyens de lutte contre les restructurations industrielles. Vous avez, mesdames et messieurs les parlementaires, adopté une nouvelle ligne de crédits qui sera disponible pour les restructurations économiques. Le Président de la République a installé hier les commissaires à la réindustrialisation, qui seront chargés, dans les neuf régions les plus fragilisées, de mettre en oeuvre la politique d'accompagnement du Gouvernement en la matière.

Cette politique repose sur trois grands piliers.

Le premier pilier est l'anticipation : tout faire pour éviter des restructurations. Nous savons qu'en amont, par des reprises d'entreprises, par un travail méthodique, on peut éviter des restructurations économiques. Grâce au travail du Comité interministériel de restructuration industrielle mois, nous avons empêché, depuis six mois, la

suppression de 22 000 emplois dans notre pays.

Le deuxième pilier est l'accompagnement social. Monsieur Lamblin, on ne ferme pas en France une usine en huit jours. Des lois sociales existent. Elles doivent permettre un accompagnement des salariés victimes de la crise. Les commissaires à la réindustrialisation seront chargés de cela.

Le troisième pilier est la revitalisation. Ces commissaires seront auprès des élus locaux chargés de travailler à la réindustrialisation des territoires. Ils seront placés auprès des préfets de région et coordonneront dans les bassins d'emplois en difficulté l'ensemble de la politique de l'État menée en matière de restructuration économique.

Vous pouvez constater, monsieur Lamblin, qu'il s'agit d'une vraie réponse. Dans votre région, M. Pierrat, placé auprès du préfet de région, gèrera les bassins d'emplois les plus difficiles. Face à la crise, l'objectif du Gouvernement est bien d'apporter une réponse adaptée à chaque salarié victime de la crise, afin qu'aucun salarié ne soit laissé au bord du chemin. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Lamblin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1242

Rubrique : Régions

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 mai 2009